

# Le Conseil d'administration

## Comment est formé le conseil d'administration?

1. Un **comité de candidats** représentant les membres, suit les lignes directrices approuvées pour sélectionner et nommer de nouveaux administrateurs parmi les membres de la Société Missions Fest. Le comité est composé de deux membres du Conseil qui ne sont pas admissibles à se porter candidats, trois non-membres du Conseil qui ont un peu d'histoire avec Missions Fest et le gestionnaire (ex-officio ) Non-membres servent un maximum de trois ans, l'une est remplacé chaque année.
2. Chaque administrateur potentiel doit être interrogé d'abord par deux ou trois membres du comité de nomination avant que son nom soit soumis à l'examen de l'équipe de planification gestionnaire.

## Administrateurs au conseil d'administration de Missions Fest

### A. Description du poste

Les administrateurs sont désignés parmi les représentants officiels d'églises de sponsor Missions Fest. La Constitution impose une limite d'un dirigeant de toute l'église de sponsor. Les administrateurs, après l'élection à l'assemblée générale annuelle (AGA), choisissent les agents de la société tels que président, vice-président, un secrétaire et un trésorier.

Chaque administrateur est invité à tenir un mandat de deux ans avec une limite de six années consécutives. D'habitude, la moitié des administrateurs changent à chaque assemblée générale annuelle (AGA) afin qu'il y ait une certaine cohérence pour l'année suivante. Généralement, les gens qui sont invités à être des administrateurs sont ceux qui ont participé étroitement avec Missions Fest pendant au moins un an.

Les attentes d'un directeur sont les suivantes:

1. Participer à des réunions des administrateurs régulièrement prévus et des retraites.
2. Servir la Société Missions Fest comme un chef important dans l'orientation générale pour le développement continu de l'organisation et s'assurer que les objectifs et les politiques de la Société sont remplies. Un directeur doit être capable d'énoncer les objectifs de l'Organisation lorsque demandé. Les objectifs sont les suivants:
  - Informer (les besoins dans le monde et les possibilités de servir)
  - Célébrer (dire ce que Dieu fait, à encourager)
  - Contester à s'impliquer (envoyer, prier, donner, aller)

3. Servir dans des "comités de travail" qui ont été suggérées par le Conseil qui traitent des grandes questions liées à l'évolution au cours de Missions Fest. Ce sera probablement pour corollaire la recherche qui peut être recommandée pour l'examen du Conseil. Ces comités peuvent comprendre la collection de fonds, les relations avec les Eglises, communications, etc

4. Servir est une ressource permanente pour le gestionnaire qui supervise la gestion de la Société Missions Fest.

Le conseil d'administration doit porter à l'ensemble des Membres, les recommandations de tous les changements de politiques qui régissent la pratique de la Société.

## **B. Code de conduite**

1. Étant donné que les administrateurs sont nommés par leur église locale, il est nécessaire de rester en règle avec son église pour être en mesure de continuer en tant que directeur et officiellement représenter son église.

2. Conflit d'intérêts. Les administrateurs ne peuvent pas participer à des discussions dans les réunions du conseil où il ya un conflit d'intérêts que ce soit une agence de mission, une organisation, un ministère ou une entreprise commerciale. Si un conflit d'intérêt survient connus, le réalisateur doit rester en dehors de la réunion au cours de cette discussion particulière.

En outre, si un administrateur utilise son adhésion comme membre du conseil d'administration afin de promouvoir son organisation ou l'entreprise commerciale, qui est considérée comme un conflit d'intérêts, il doit démissionner du conseil.

3. Code d'Ethique. S'il y a du personnel engagé, il est directement responsable au gestionnaire. Les administrateurs ne sont pas responsables de la performance du personnel et ne doivent pas s'ingérer dans leurs affaires. Si des administrateurs ont des inquiétudes liées à la conduite morale d'un employé, ils doivent d'abord aller directement au Directeur Général.

4. Toutes les questions abordées lors des réunions du Conseil doivent être tenues confidentielles, sauf indication contraire.

5. Tout en parlant des politiques de Missions Fest, un membre du Conseil devrait parler d'une seule voix en dehors de la réunion du Conseil.

Le conseil d'administration